

PAR COURRIEL

Le 23 novembre 2018

Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres
Ministère de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

À l'attention de M. Patrice Savoie, M. Env., chargé de projets

OBJET : Changement de nom de la Régie

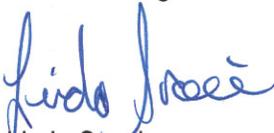
Monsieur,

Vous trouverez dans le document joint à la présente, le changement de nom de la Régie, passant ainsi de la Régie intermunicipale d'enfouissement sanitaire de Manicouagan (RIESM) à la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM), le tout tel que stipulé à la page 6, article 4, intitulé « Nom de la Régie ».

Nous vous demandons de bien vouloir modifier en conséquence le décret portant le n° 89-2002. Si vous désirez de l'information additionnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Linda Savoie
LS/nh

p.j.